



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question au Gouvernement n° 3116

Texte de la question

VIOLENCES SEXISTES DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

M. le président. La parole est à M. Carlos Da Silva, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Carlos Da Silva. Ma question s'adresse à madame la secrétaire d'État chargée des droits des femmes.

« Quelle idée de mettre une jupe aussi courte ! » « Elle l'a bien cherché ! » « Il lui a seulement mis la main aux fesses ! » « Elle n'avait qu'à dire non ! » « Être sifflée, c'est plutôt sympa ! » Madame la secrétaire d'État, quand cesserons-nous d'entendre de telles imbécillités pour justifier les agressions dont les femmes sont victimes dans l'espace public, encore aujourd'hui, en 2015 ? (*Rumeurs sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes vous a remis son avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun. Le constat est effarant : 100 % des usagères des transports ont, un jour ou l'autre, été victimes de ces comportements abjects.

Alors que deux tiers des usagers des transports publics sont des voyageuses, deux tiers des victimes d'injures sont aussi des femmes. Dans plus de 50 % des cas, la première agression survient même avant l'âge de 18 ans. Mains baladeuses, regards libidineux, propos sexistes et humiliants : ce n'est pas banal, c'est du harcèlement. Qui ira dire aux Franciliennes qui prennent le RER plusieurs heures par jour, parfois la peur au ventre, qu'elles exagèrent ?

Mes chers collègues, cette violence insidieuse et largement sous-estimée doit cesser. Toute femme a le droit d'être respectée et en sécurité, libre d'aller où elle veut, quand elle le veut.

Le Gouvernement agit : la parité, la défense des droits des femmes au travail et dans l'espace public ne sont pas une marotte, ce sont des exigences fondamentales.

Madame la secrétaire d'État, vous avez arrêté un plan national. Pouvez-vous nous garantir que tous les moyens seront déployés pour mettre en œuvre les engagements de votre plan et ainsi lutter efficacement contre ces violences sexistes dans les transports en commun ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des droits des femmes.

Mme Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des droits des femmes. Monsieur le député, je voudrais rappeler une réalité : les femmes sont les premières utilisatrices des transports en commun. Quand on évoque le harcèlement, toutes les femmes savent de quoi on parle. Mains baladeuses, regards libidineux, injures,

insultes, voire agressions : c'est leur lot quotidien et ce n'est pas un petit sujet, contrairement à ce que j'entendais à l'instant sur certains bancs de cet hémicycle.

Cette situation est inacceptable. La liberté de circuler est une liberté essentielle, garantie par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Avec Bernard Cazeneuve et Alain Vidalies, nous avons travaillé avec les associations et l'ensemble des transporteurs pour apporter des solutions concrètes à ce fléau, trop longtemps passé sous silence. Ce plan national se décline en douze mesures concrètes, autour de trois axes : prévenir, réagir et accompagner.

Afin de mieux prévenir, une grande campagne de sensibilisation sera lancée à l'automne 2015 pour rappeler l'interdit, mais aussi pour permettre à chacune et à chacun de mieux réagir devant ces situations. Un dispositif expérimental sera mis en place à Nantes, dans les bus : l'arrêt à la demande, entre deux arrêts en soirée, pour réduire au maximum la distance entre la descente du bus et le domicile.

Pour mieux réagir, les numéros d'urgence déjà opérationnels – 3117 pour la SNCF et 3246 pour la RATP – s'ouvriront aux signalements et, nouveauté, une possibilité d'alerte par SMS verra le jour cet automne, ce qui permettra une meilleure réactivité et une plus grande discrétion.

Pour mieux accompagner les victimes enfin, la formation des personnels sera renforcée. Plus de six mille agents des forces de l'ordre et des forces de sécurité des transporteurs sont déjà sur le terrain et je tiens à saluer le travail du groupe en charge des infractions à caractère sexuel en Île-de-France, qui a permis dernièrement l'arrestation d'un individu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Carlos Da Silva](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3116

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2015](#)